



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 du 30 MAR 2026
POUR L'ENTRETIEN ORDINAIRE DES BATIMENTS DE L'ACADEMIE NATIONALE DE FOOTBALL
(ANAFOOT)

Financement : Budget Fonctionnement ANAFOOT- Exercice 2026 - Imputation 361 930

1- Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) pour le compte de l'exercice 2026, Le Directeur Général de l'ANAFOOT, Maître d'ouvrage, lance une consultation pour l'entretien ordinaire des bâtiments abritant les services de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT) dans les sites de Ngoussou et hippodrome à Yaoundé.

2- Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent :

❖ Entretien journalier (tous les jours ouvrables) :

- Lavage des sols, nacos et vitres, sanitaires, salle d'eau ;
- Aspiration de poussière sur les moquettes, et meubles des bureaux ;
- Vider les poubelles ;
- Entretien des espaces verts et des cours intérieures ;
- Entretien des surfaces bétonnées ;
- Désherbage et balayage des contours extérieurs.

❖ Entretien périodique :

- Shampoing sur les moquettes ;
- Curage des caniveaux.

3-Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés faisant dans l'entretien ordinaire des bâtiments de droit camerounais remplissant les conditions d'accès à la commande publique conformément à la réglementation en vigueur.

4-Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Académie Nationale de Football (ANAFOOT), Exercice 2026, Imputation 361 930.

5-Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est :

-En ligne

6-Consultation du dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables dans les services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngoussou au Département de l'Administration et des Finances porte n° 102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : CIPMANAFOOT@yahoo.com, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et

<http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

7-Acquisition du dossier de demande de cotation.

La version physique du dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngousso au Département de l'Administration et des Finances porte n° 102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14 09/222 21 14 15, Email : IPMANAFOOT@yahoo.com, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat de la DC de *dix mille* (10 000) FCFA payable auprès de du compte spécial CAS ARMP..

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique.

8- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) FCFA TTC.**

9-Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, timbrée et acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière établie agréée par le Ministère chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce n° 10 de la présente DC d'un montant de FCFA 200 000TTC (deux cent mille francs) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité de l'offre.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, timbrée et acquitté à la main entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

La caution de soumission doit être accompagnée d'un récépissé de dépôt de consignation timbré de la caisse de consignation CDEC.

L'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations, attestant du dépôt dans son compte des sommes requises en numéraires au titre du cautionnement, entraîne le rejet du cautionnement et l'élimination du soumissionnaire en phase de passation du marché.

Sous peine de rejet, tout cautionnement est élaboré suivant la forme et le modèle contenus dans le dossier de consultation des entreprises et revêtu des mentions ci-après :

- la référence du cautionnement ;**
- la désignation du Maître d'Ouvrage ;**
- la référence et l'objet du dossier de consultation du marché ;**
- La signature du responsable de l'établissement bancaire ou de l'établissement financier émetteur ;**
- la mention écrite de la main de la caution, en toutes lettres et en chiffres, de la somme maximale garantie couvrant le principal, les intérêts et autres accessoires, attestant de son engagement irrévocable à se subroger à première demande au soumissionnaire ou titulaire du marché, en cas de défaillance de celui-ci au titre de celles de ses obligations qui sont couverts. En cas de différence entre le montant de la somme en chiffres et le montant de la somme en lettres, le cautionnement vaut pour le montant de la somme exprimée en lettres ;**
- la durée de validité du cautionnement.**

10-Remise des Cotations

Chaque cotation, rédigée en français ou en anglais sera déposée sur la plateforme Coleps au plus tard le **13 Mai 2026 à partir de 13 heures précises.**

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant

la cotation du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mégas Octet pour la Cotation Administrative ;
- 15 Mégas Octet pour la Cotation Technique ;
- 5 Mégas Octet pour la

Cotation Financière. Les formats

acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

11-Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps et aura lieu le **13 Mai 2026 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ANAFOOT dans la salle des réunions de la CIPM de l'ANAFOOT sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Ngousso-Yaoundé en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

12-Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non- respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants ;

13.1. Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- a)-de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission,;
- b)-de l'absence du cautionnement de soumission timbrée ,signée et acquittée à la main accompagné du récépissé de dépôt timbré de la caisse de consignation CDEC ;
- c)-des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d)-du non-respect de 7/10critères essentiels ;
- e)- de la non-conformité au mode de soumission ;
- f)-de la non-conformité du modèle de soumission ;
- g)-de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- h)-de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- i)-de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- j)-de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- k)-de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

13.2-Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront satisfaits à 7/10 de oui des sous-critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- la présentation de l'offre (01 oui) ;
- les références du soumissionnaire (01 oui) ;
- la capacité financière (attestation de solvabilité financière dûment signé par une banque de 1^{er} ordre ou organisme financier agréé) (01 oui) ;
- la qualification et l'expérience du personnel (02 oui) ;
- les moyens logistiques (03 oui) ;
- la méthodologie (01 oui);
- le délai d'exécution (01 oui).

14-Délai d'exécution

Le délai d'exécution est de douze (12) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15-Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique requises et donc l'offre est la moins – disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent tenus par leur Cotations pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

17-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès services du Maître d'Ouvrage sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège à Nguosso au Département de l'Administration et des Finances porte n° 102, BP : 5958 Yaoundé, Téléphone :(+237) 222 21 14

09/222 21 14 15, Email : CIPMANAFOOT@yahoo.com ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants :(+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 et la Cellule de Lutte Contre la Corruption de l'ANAFOOT au numéro 694308067 et de l'ARMP.

Yaoundé, le 30 MAR 2025

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- ✓ Autorité Chargé des Marchés Publics (MINMAP)
- ✓ ARMP (pour publication et archivage)
- ✓ DG/ANAFOOT
- ✓ Président/CIPM/ANAFOOT (pour information)
- ✓ Affichage-chrono (pour information)



Ngachu



THE INTERNAL TENDER BOARD COMMISSION OF THE NATIONAL FOOTBALL ACADEMY

REQUEST FOR QUOTATION NOTICE N° 002/RQ/ANAFOOT/DG/CIPM/2026 of 30 Mars 2026 FOR REGULAR MAINTENANCE OF BUILDINGS HOSTING THE SERVICES OF THE NATIONAL FOOTBALL ACADEMY

Financing: ANAFOOT Operational Budget - 2026 Financial Year – Allocation: 361 930

1- Subject of the Request for Quotation

Within the framework of the execution of the 2026 Operational Budget, the General Manager of ANAFOOT, Contracting Authority, launches a consultation for the realization of the regular maintenance of buildings hosting the services of the National Football Academy (ANAFOOT) in the Ngouso and hippodrome neighborhood in Yaoundé.

2- Nature of the service

The service covered by this contract shall comprise the following:

❖ Daily cleaning:

- Washing the floor, cleaning the loavers, windows, sanitary facilities and toilets;
- Blowing the dust on carpet and office furniture;
- Maintenance of green areas and courtyards;
- Maintenance of concrete surfaces;
- Weeding and sweeping of external surrounding;
- Emptying the dust bin;
- Waste collection and disposal.

❖ Periodical cleaning.

- Shampooing the carpet;
- Cleaning the gutters.

3- Participation and origin

Participation is open on equal terms to all Cameroonian Companies in the domain ordinary maintenance working in this field and duly approved, and meeting the conditions of access to the public procurement in accordance with the regulations in force.

4- Financing

The services which form the subject of this consultation file shall be financed by the ANAFOOT Operational Budget, 2026 financial year, Allocation 361 930.

5-Submission method

The submission method retained for this Request for Quotation is indicated in one of the three submission methods below:

- *On line .*

6-Consultation of the tender file

The quotation file may be consulted during working hours at the Contracting Authority's services, situated at the 1st floor of the headquarters in Ngouso-Yaounde at the Department of Administration and Finance, Room n° 102, P.O Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237) 222211409 / 222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform to the following addresses: <https://www.marchespublics.cm> and <https://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm)

7- Acquisition of tender file

The consultation file drafted in English or French may be obtained from the Contracting Authority's services, at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde at the Department of Administration and Finances, Room n° 102, P.O Box 5958 Yaounde, Telephone :(+237)222211409/222211415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of ten thousand (10,000) CFA francs from the Accounting Officer of special account CAS ARMP.

It is equally possible to freely download the soft version of the Request for Quotation File (RQ) on the COLEPS or PRIDESOFT platforms, available at the addresses indicated above for the electronic version.

8-Estimated cost

The estimated cost of the services after preliminary studies stands at 10 000 000 (ten million) CFA francs IAT.

9- Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond stamped, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 10 of the Request for Quotation File (RQF), of an amount of 200,000 CFA francs (two hundred thousand francs) IAT) and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. This bid bond should be followed with the receipt of CDEC stamped and signed.

The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be inadmissible.

10- Submission of Quotations

Each bid drafted in English or French, should be deposited on line not later than 13 May 2026 at 01 pm local

- For online bidding, the quotation shall be forwarded by the bidder on the COLEPS platform latest the . A copy of the quotation recorded on a USB key or CD/DVD shall be forwarded in a sealed envelope with the clear and readable inscription "backup copy", added to the inscription above within the deadline set.

NB: Size and format of files

For online bidding, the maximum size of documents that will transit on the platform and representing the bidder's offer shall be the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial

Offer. The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

(The bidder shall use compression software in order to eventually reduce the size of the files to be forwarded.)

11-Opening of bids

Bids shall be opened on the 13th may 2026 at 2 pm in 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaoundé. Only bidders may take part in the opening session or be represented by only one person duly mandated and having good knowledge of the file.

The bids shall be quoted exclusive of tax (HT), value added tax (TVA) and all taxes inclusive (TTC) and must be accompanied by the stamped and signed tender form.

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or competent administrative authorities for the administrative documents required shall be produced in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must not be older than three (3) months or shall be signed before the date of signature of the Quotation notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Tenders Board, the file shall be rejected.

12- Admissibility of Quotations

The administrative documents, the technical and the financial quotations must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Envelopes bearing information on the identity of the tenderer;
- Bids submitted after the closing date and time for submission;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Failure to comply with the number of copies specified in the Request for Quotation File (RQF) or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the RQF shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the RQF shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to the consultation concerned shall be considered as absent.

A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

13. Evaluation criteria

The bids will be evaluated as follow:

13.1. Eliminary criteria

The non-respect of these criteria shall lead to rejection of the bid. These include:

- a. Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent other than the bid bond;
- b. Absence of bid bond stamped , signed and hand-endorsed follow with the copieof the receipt of CDEC ;
- c. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- d. Failure to comply with 7/10 essential criteria;
- e. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- f. Absence of a quantified unit price in the quotation;
- g. The non-conformity of the submission model;
- h. The non-conformity of the submission method;
- i. Absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, DQE)
- j. Absence of the dated and signed Integrity Charter;
- k. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

13.2. Essential criteria

The bid scoring system shall be the binary mode (yes/no). Only bids that will have obtained a technical score greater than to 7/10 of yes will be admitted for financial analysis.

The essential criteria for the qualification of bidders will focus namely on:

- *presentation of bid(01 yes);*
- *Bidder's References(01 yes);;*
- *Financial capacity (attestation of financial solvency delivry by bank or financial organism agree by MINFI (01 yes);*
- *Personnel qualification and experience (02 yes) ;*
- *Logistics means (03 yes) ;*
- *Methodplogy. (01 yes) ;*
- *Execution timeframe (01 yes).*

14-Execution deadline

The implementation period is twelve (12) months

15 – Award

The Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates.

16- Duration of the validity Quotations

Bidders shall remain committed to their Quotations for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of Quotations.

17-Additional information

Technical additional information may be obtained at the Contracting Authority's services at the 1st floor of the headquarters in Ngousso-Yaounde at the Department of Administration and Finance, Room 102, P.O Box: 5958 Yaounde, Telephone :(+237) 222 211 409 / 222 211 415, Email: CIPMANAFOOT@yahoo.com or online on the COLEPS platform at the addresses <https://www.marchespublics.cm> and <https://www.publiccontracts.cm>

18-Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the ANAFOOT at 694308067 and ARMP.

30 MAR 2026
Yaounde, the _____

The General Manager of ANAFOOT

Copies:

- ✓ Authority in charge of Public Contracts (MINMAP)
- ✓ ARMP (for publication and archiving);
- ✓ DG/ANAFOOT ;
- ✓ Chairperson/CIPM/ANAFOOT (for information);
- ✓ Notice board (for information) ;



Enow Ngachu